



PRÉ-QUALIFIANTE MÉCANICIEN·NE RÉPARATEUR·TRICE EN MARINE DE PLAISANCE

Son rôle : Le/la mécanicien·ne de bateaux de plaisance intervient sur les moteurs et les équipements techniques des embarcations afin d'en assurer le bon fonctionnement, la fiabilité et la sécurité, que ce soit lors de l'installation, de la maintenance ou du dépannage.



LES ESSENTIELS

- La formation se déroule à l'unité de Rangiroa**
- Elle dure environ 3 mois (du lundi au vendredi) soit 14 semaines**
- 8 PLACES DISPONIBLES EN FORMATION**



LES AVANTAGES !

- FORMATION PRÉ-QUALIFIANTE**
- INDEMNITÉ FINANCIÈRE PRÉVUE DURANT LA FORMATION**
- OBTENTION D'UNE ATTESTATION DE FORMATION**
- TOUT PUBLIC DEMANDEUR D'EMPLOI**



40 96 04 22



CFPA POLYNÉSIE



www.cfpa.pf

PRÉ-QUALIFIANTE MÉCANICIEN·NE RÉPARATEUR·TRICE EN MARINE DE PLAISANCE

Débouchés : suivre une formation qualifiante ou l'accès direct à l'emploi.

Délivrance d'une Attestation de Formation Professionnelle (AFP)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation comprend 3 modules de compétences :

Période d'intégration

Accueil des participants, présentation des objectifs, découverte de l'environnement professionnel et adaptation du parcours de formation.

- Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance
- Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance
- Réaliser la maintenance des motorisations marines des bateaux de plaisance

Module inclus : création d'entreprise individuelle

Devenir stagiaire en 3 étapes :

- Réunion d'information collective
- Test de positionnement
- Entretien Technique

PRÉREQUIS

- Savoir lire et comprendre une consigne simple rédigée en français
- Savoir écrire une réponse à une question simple
- Un projet professionnel travaillé en amont facilite votre inscription et votre réussite

MISSIONS PRINCIPALES

- Consolider son projet professionnel ;
- Acquérir les comportements attendus en formation et en entreprise ;
- Acquérir les prérequis nécessaires à l'entrée en formation qualifiante ;
- Développer les capacités nécessaires à l'intégration dans l'entreprise et d'adaptation au travail en équipe.

Contexte de travail :

Il/elle réalise son activité seul·e, parfois au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un chef d'atelier. Son activité s'exerce en intérieur, sur des moteurs déposés où embarqués. Son activité s'exerce parfois en hauteur, dans des positions inconfortables. Il/elle manipule des outils et des produits qui peuvent être dangereux.

Méthode et modalités d'évaluation :

- Approche théorique, mise en situation pratique
- Evaluation continue pendant la durée de la formation (14 semaines)

Préparation à l'évolution professionnelle :

- Suivre une formation qualifiante ou l'accès direct à l'emploi
- Délivrance d'une attestation de formation (AFP)

Conditions de travail et de Sécurité :

- Port obligatoire des EPI (chaussures, gants, pantalon, gao)